

<p>Tél : 01.60.01.03.50 Fax : 01.60.01.03.50 Courriel : ce.0770277h@ac-creteil.fr</p>	<p><input type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Elémentaire <input checked="" type="checkbox"/> Primaire</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> 1^{er} trimestre <input type="checkbox"/> 2^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> 3^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire</p>	<p>Date : Le 08/11/2019 De 18 H15 à 20H45</p>
---	--	---	---

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	<ul style="list-style-type: none"> ● Mme PETIT ● Mme RODRIGUES ● Mme PICHON ● Mme GUENET ● Mme FOURMON ● Mme ANNETTE ● Mme RENE ● Mme PORTEFAIX ● Mme FEMY ● Mme LAGARRIGUE 	<ul style="list-style-type: none"> ● Mme LEBRETON ● Mme LECOMTE ● Mme LIMANDRI ● Mme GUYOTON ● Mme RENARD ● Mme ROMELOT ● Mme BOILEAU ● Mme TIXIER ● Mme TEULON ● M. ADAM
Parents élus	<ul style="list-style-type: none"> ● Mme VENAISSIN ● Mme GAUDARD ● Mme NESTORET ● Mme LAFON ● Mme JOUNIAUX ● Mme BAYARD 	<ul style="list-style-type: none"> ● M. GUASCO ● Mme CARON ● Mme DEMIAUTTE ● Mme LOUPIAS ● Mme CATTIAUX ● Mme BUPTO
Le maire ou son représentant	● M. PINTURIER (Maire de SAINT-PATHUS) ; Mme FERNANDEZ (Responsable Affaires Scolaires)	
Autres membres invités	● Mme TAROT (ATSEM) ● Mme MASNET (ATSEM) ● Mme WAVRANT (ATSEM) ● Mme WAVRANT (ATSEM) ● M. PORTEFAIX Grégory (Educateur Sportif)	
Absent(es)	Absent(es) excusé(es) ● M. PINARD, Inspecteur de l'Education Nationale ● M. GRAS (DDEN) ● Mme LOPES, Mme FEDELER (RASED) ● Mmes AIT-HATRIT, CLARUS et M. DESPRETZ (parents d'élèves)	

Président(e) de séance : ADAM Frédéric	Secrétaire de séance : Corinne LAGARRIGUE
---	--

ORDRE DU JOUR
Du 1^{er} conseil d'école

1. Adoption du Procès-Verbal du C.E du vendredi 18 Juin 2019
2. Présentation du RASED
3. Effectifs de rentrée et répartition des classes
4. Elections des représentants de parents d'élèves
5. Vote et approbation du règlement intérieur de l'école
6. Tableaux Numériques Interactifs
7. PPMS
8. Projets de classes et d'Ecole
9. Classes Découvertes
10. Sorties scolaires/ Manifestations
11. Coopérative/Crédits
12. Travaux

M. Adam ouvre la séance à 18h15.

Avant d'aborder l'ordre du jour, il :

- remercie de leur présence les membres du Conseil d'Ecole ;
- présente les excuses des absents ;
- annonce que le secrétariat sera assuré par Mme LAGARRIGUE Corinne,
- propose un tour de table afin que chacun se présente.

1/ Adoption du procès-verbal du Conseil d'Ecole du 18/06/2019

Le procès-verbal du Conseil d'école du 18 Juin 2019 est approuvé par les membres du Conseil d'école.

2/ Présentation du RASED

Monsieur ADAM tenait à excuser l'absence des membres du RASED et présente le fonctionnement du Réseau :

« Le R.A.S.E.D est le Réseau d'Aides Spécialisées pour les Enfants en Difficulté. Sur l'école VIVALDI, il se compose de deux personnes qui interviennent à différents moments de la semaine :

- Sandrine FEDELER, maîtresse d'adaptation, qui travaille à partir des signalements des professeurs sur les difficultés d'apprentissage des enfants n'ayant pu être résolues par l'enseignante de la classe. Ses objectifs sont les mêmes que les professeurs mais la démarche est différente et adaptée selon les cas. Elle travaille avec un petit groupe d'élèves en dehors de la classe dans une salle dédiée (1 à 2 fois par semaine) et uniquement pour les classes élémentaires (du CP au CM2). Madame FEDELER intervient également dans les écoles de Oisery, de Saint-Souplets et de Marchémoret.

- Sonia LOPES, psychologue scolaire. Elle intervient toujours en accord avec les familles.

Sur la circonscription de Meaux-Nord, il n'y a pas de maître G (aide à dominante rééducative).

Les actions du RASED sont complémentaires aux autres aides (pédagogie différenciée, orthophonie, psychomotricité...) apportées à l'enfant.

En début d'année, une note a été adressée à toutes les familles par l'intermédiaire du cahier de liaison ; cela s'est avéré bénéfique puisque de nombreux parents ont contacté le RASED dès la première semaine. »

Madame LOPES remercie la municipalité pour l'achat du matériel psychométrique.

3/ Effectifs de rentrée et répartition des classes

Pour cette rentrée 2018, à l'école VIVALDI, il y a :

- 22 enseignants (pour 19 classes)
- 6 ATSEMS

- 5 AVS (Mme HAMITI, Mme AGOUTIN, Mme CHAFTAR, M. SCHIERY, M. MARTINEZ).
- 1 intervenant rémunéré : M. PORTEFAIX (EPS)

Monsieur ADAM et l'équipe enseignante remercie la municipalité pour la nomination de M. PORTEFAIX en remplacement de M. TERON qui a pris sa retraite. Les enfants pourront bénéficier d'un intervenant en EPS. M. PORTEFAIX a déjà de l'expérience en ce domaine puisqu'il a exercé pendant 12 années dans les écoles en Seine-Saint-Denis.

Au niveau des classes, la répartition est la suivante :

- Deux Petites Sections avec pour enseignantes : Mme PETIT (27 élèves) et Mme RODRIGUES (27 élèves)
- Deux classes de Moyenne Section : Mme GUYOTON (25 élèves) et Mme PICHON (25 élèves)
- Une classe de Moyens-Grands : Mme LAGARRIGUE (27 élèves (11 moyens et 16 grands))
- Deux classes de Grande Section : Mme FOURMON (28 élèves) et Mme GUENET (28 élèves).

Au total, les sept classes de maternelle comportent 187 élèves, soit 26.7 enfants par classe de moyenne.

Pour les classes en élémentaire, la répartition est la suivante :

- Deux classes de CP : Mme RENE (24 élèves) et Mmes LEBRETON/LAURENCE (23 élèves)
- Une classe de CP-CE1 : Mmes LECOMTE/ALABRE (25 élèves (7 CP et 18 CE1))
- Une classe de CE1 : Mme ANNETTE (28 élèves)
- Une classe de CE1-CE2 : Mme CARPENTIER (27 élèves (16 CE1 et 11 CE2))
- Une classe de CE2 : Mme RENARD (28 élèves)
- Une classe de CE2-CM1 : Mme ROMELOT (27 élèves (20 CE2 et 7 CM1))
- Deux classes de CM1 : Mme BOILEAU (29 élèves) et Mme TEULON (29 élèves)
- Une classe de CM1-CM2 : Mme FEMY (27 élèves (21 CM1 et 6 CM2))
- Deux classes de CM2 : Mme PORTEFAIX (27 élèves) et Mme TIXIER (26 élèves)

Au total, les douze classes élémentaires comportent 320 élèves, soit 26.6 élèves en moyenne par classe.

L'effectif total pour les dix-neuf classes est de 507 élèves.

Les effectifs ont été modifiés par rapport à ce qui avait été prévu. En effet, 478 élèves étaient attendus pour la rentrée. Il y a eu de nouvelles arrivées (déménagements) et 54 élèves de PS au lieu de 41.

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale est venu à l'école à la rentrée pour constater ce changement. La moyenne d'enfants par classe n'est pas suffisante pour obtenir une ouverture.

Pour l'année scolaire 2020-2021, 41 élèves de Petite Section de Maternelle sont attendus pour un départ de 59 élèves au collège en juillet 2020.

M. PINTURIER : « La carte scolaire a été modifiée et un secteur est maintenant rattaché à l'école Charles PERRAULT (Rues avec les noms d'arbres) . Si la famille habite dans ce secteur, l'inscription à cette école leur sera proposée mais non imposée pour l'année suivante. On ne sépare pas non plus les fratries. En revanche, pour un enfant de CM2 qui part au collège et une entrée en Petite Section de Maternelle, l'admission s'effectuera dans l'école de Secteur, même si les aînés ont effectué leur scolarité dans l'autre école.

En ce qui concerne les nouvelles habitations, Il n'y aura pas de livraison avant septembre 2020»

4/ Elections des représentants de Parents d'élèves

Les élections des représentants de parents d'élèves se sont tenues le vendredi 11 Octobre 2019 de 08H30 à 12H30. Voici les résultats :

Nombre d'électeurs inscrits : 708

Nombre de votants : 242

Bulletins blancs ou nuls 30

Suffrages exprimés 212

soit 34.18 % de participation.

L'association « Bougeons pour les Enfants de VIVALDI » a obtenu 156 voix, soit 14 sièges.

L'association « Protéger nos enfants Conseiller les parents Construire ensemble » a obtenu 56 voix, soit 5 sièges.

Pour rappel, le taux de participation lors des dernières élections (octobre 2018) était de 35,99 %

M.ADAM tenait à remercier l'association pour leur aide précieuse lors de l'organisation de ces élections (mise sous plis, dépouillement...)

Madame GAUDARD demande s'il ne serait pas plus simple d'effectuer ce vote uniquement par correspondance, qui représente plus de 90% des votants.

Monsieur ADAM n'y voit pas d'inconvénient et en discutera avec les deux associations de parents d'élèves au cours du troisième trimestre pour les élections d'octobre 2020. Toutefois, les enseignantes aimeraient toujours bénéficier de l'urne et de l'isoloir pour les élections des délégués de classes.

5/ Vote et approbation du Règlement intérieur

M. ADAM procède à la lecture du règlement intérieur de l'école.

Il propose de rajouter un nouvel alinéa au chapitre « fréquentation et obligation scolaire ».

« La fréquentation régulière de l'école, maternelle ou élémentaire, est obligatoire à partir de 3 ans.

Art. R. 131-1-1. - L'obligation d'assiduité peut être aménagée en petite section d'école maternelle à la demande des personnes responsables de l'enfant. Ces aménagements ne peuvent porter que sur les heures de classe prévues l'après-midi. La demande d'aménagement, écrite et signée, est adressée par les personnes responsables de l'enfant au directeur de l'école qui la transmet, accompagnée de son avis, à l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription dans laquelle est implantée l'école, dans un délai maximum de deux jours ouvrés. L'avis du directeur de l'école est délivré au terme d'un dialogue avec les membres de l'équipe éducative. »

Le nouveau règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Madame GAUDARD : « Comme les enfants de PS reviennent l'après-midi, les enseignants pourront-ils utiliser les locaux du centre de loisirs des maternelles une fois que les travaux seront terminés ?

Monsieur PINTURIER : « J'avais déjà annoncé aux enseignants que cette pièce reviendrait à l'école une fois les travaux terminés ».

M. ADAM : « Les enseignantes de PS trouvent que cette pièce n'est pas pratique pour un dortoir car les sanitaires sont loin pour les enfants . Si cette pièce revient à l'école, nous lui trouverons une autre utilité.

6/ Tableaux Numériques Interactifs :

Pendant les vacances, 19 tableaux numériques ont été installés dans les classes. Nous remercions la municipalité car ces outils sont de très bonne qualité. Ils sont assez simples d'utilisation et rapides.

Ces tableaux ont été livrés sur pied ; au départ, nous croyions qu'ils allaient être accrochés au mur. Cela a posé un problème car avec le décalage (entre le TNI et le mur), un tiers des tableaux blancs était masqué. Il a fallu tout décaler et nous remercions les agents techniques de la ville d'avoir effectué toutes les modifications en un week-end, juste avant la rentrée.

Toutes les enseignantes ont bénéficié d'une formation de deux heures par le prestataire pour une meilleure prise en main de l'outil.

La connexion internet est fonctionnelle dans toutes les classes. Monsieur ADAM demande s'il est possible de procéder à l'installation d'un contrôle parental puisque les TNI en sont dépourvus.

M.PINTURIER : « Des techniciens doivent passer à l'école afin d'obtenir une meilleure puissance au niveau du réseau. Les enseignants peuvent mettre par écrit les difficultés rencontrées pour qu'un spécialiste en informatique s'en charge. »

M.ADAM et l'équipe pédagogique regrettent le délai un peu court pour restituer l'ancien matériel. En effet, il y a des logiciels, utilisés quotidiennement par les enseignantes, qui ne peuvent être transférés car nous n'avons pas de clé d'activation.

M.PINTURIER : « Nous avons envoyé un courrier au mois de juin pour vous prévenir. Les enseignantes peuvent utiliser leur ordinateur personnel et si le logiciel ne peut fonctionner, la Mairie se propose de racheter de nouvelles licences pour les enseignantes concernées. »

Pour information, 14 enseignantes sur 19 utilisent leur TNI quotidiennement.

7/ PPMS:

Un exercice PPMS attentat a eu lieu à l'école le 17 Octobre 2019 de 9h30 à 10h00 au sein de l'école. Nous remercions Monsieur le Maire de sa présence ainsi que celle des parents d'élèves en tant qu'observateurs.

Les enfants s'habituent à ce type d'exercice et sont beaucoup moins angoissés. Il y a peu de bruit dans les classes même chez les plus petits.

Un deuxième exercice de confinement type « tempête » aura lieu au deuxième ou troisième trimestre.

Monsieur ADAM regrette simplement que l'école ne dispose pas d'une alerte spécifique (lumière de couleur dans les classes ou autre) car l'envoi de SMS n'est pas fiable (les téléphones peuvent être éteints, déchargés, ou sur vibreur donc inaudibles).

Monsieur PINTURIER prend note.

8/ Projet de classe et d'école :

Monsieur ADAM rappelle les trois orientations du projet d'école :

- La Maîtrise de la langue
- Assurer une continuité pédagogique
- Vivre ensemble

Des actions vont être engagées dans chacune des orientations :

En maîtrise de la langue, Madame PORTEFAIX propose de créer un journal d'école avec deux ou trois exemplaires donnés aux familles sur l'année. Les enfants de CM2 seraient journalistes et écriraient un article sur un projet ou une activité réalisés par les classes de maternelle ou d'élémentaire.

Nous avons demandé à la municipalité par mail si le service communication pouvait s'occuper du tirage pour les familles.

M.PNTURIER : « Nous y répondons favorablement mais il faudra prendre contact avec le service pour l'agencement et la maquette. »

La classe de PS1 (Madame BARBERI) continue le partenariat lecture avec les classes de CM2 comme l'année précédente.

Pour la seconde orientation, plusieurs enseignantes ont choisi de travailler sur une nouvelle méthode en mathématiques, appelée MHM (Méthode Heuristique des Mathématiques). Cette méthode est basée sur cinq grands principes : avoir une culture mathématique positive, répondre aux besoins des élèves, offrir un environnement adapté, connecter les mathématiques au monde et enfin manipuler pour conceptualiser.

Nous nous donnons au moins trois ans pour constater les bienfaits de la méthode et nous serons attentifs aux résultats des évaluations nationales en élémentaire et en sixième.

Pour l'orientation « Vivre ensemble », les classes de Madame RENARD (CE2 A) et Madame ROMELOT (CE2-CM1) participeront à un projet départemental de circonscription « Opéra » sur le thème du « Petit Prince ». Une représentation aura lieu en fin d'année ; une demande a été envoyée en Mairie pour obtenir un soir la salle des Brumiers, car nous ne pouvons nous permettre de payer un régisseur dans la grande salle du Centre Culturel.

M.PINTURIER : « Les classes auront leur représentation au centre culturel qui est beaucoup plus accueillant ; l'école n'aura pas de frais pour le régisseur. »

L'équipe enseignante remercie Monsieur PINTURIER.

En outre, les élèves de CM1 et CM2 se rendront au monument aux morts le 11 novembre 2019 et chanteront 3 couplets de la Marseillaise lors de la commémoration. Madame PORTEFAIX, Madame FEMY et Monsieur ADAM seront présents.

Enfin, une sensibilisation sur le harcèlement scolaire sera proposé fin novembre aux élèves de CM2 uniquement sur une demi-journée . Des collégiens, lycéens, anciennement harcelés, seront présents et discuteront avec les élèves. Le soir, cette intervention sera présentée aux familles au Centre Culturel.

9/ Classes découvertes

Pour cette année scolaire, dix classes ont monté un projet de classe découverte :

- Le CM1 B de Madame TEULON et le CM2 B de Madame TIXIER partiront à Londres du 28 au 30 Avril 2020. Les élèves visiteront la capitale, visiteront le Studio Harry POTTER ... Le voyage se fera en Ferry et en autocar. Les élèves dormiront au BERKSHIRE College. Le prix maximum sera de 400 euros.

- Le CP1 (Madame RENE), et le CP2 (Madame LEBRETON), le CP-CE1 (Madame LECOMTE) et le CE1 A (Mme ANNETTE) ont l'intention de partir à VALCENIS pour une classe de neige au mois de février 2020. Les enfants auront 4 demi-journées de ski alpin, feront une randonnée en raquettes et une autre avec les chiens de traîneaux. Une visite à la ferme est également prévue. Le prix du voyage est fixé aux environs de 380 euros.
- Le CM2 A (Madame PORTEFAIX), le CM1-CM2 (Mme FEMY) partiront également à VALCENIS en Mars 2020. Le prix pour ce séjour est fixé à 400 euros.
- La PS de Mme RODRIGUES et la classe de MS-GS de Madame LAGARRIGUE devaient partir 2 jours à CLAIRVOIX en mai 2020 mais nous venons de recevoir un courrier aujourd'hui de l'organisme nous informant que le centre était fermé pour travaux. Les enseignantes vont tenter de trouver une solution de repli.

Des réunions avec les parents sont prévues avant le départ pour répondre à toutes les questions et présenter les projets.

Les prix indiqués représentent une valeur maximum ; les actions effectués dans l'école contribueront à faire baisser significativement les prix.

M.ADAM demande à Monsieur PINTURIER si les subventions pour les classes découvertes seront bien versées à l'école, même celles qui n'ont pas été versées depuis 2014. Un courrier récapitulatif a été adressé en Mairie.

M.PINTURIER : « Nous avons bien reçu le courrier qui correspond à ce que nous avons noté. Par conséquent, et conformément à ce que je vous avais annoncé lors du dernier conseil d'école, la Municipalité s'engage à vous verser 11 400 Euros pour les classes précédentes et 3000 euros pour cette année si les 10 classes partent. »

M.ADAM et l'équipe enseignante remercient Monsieur le Maire pour cette donation qui sera placée sur un compte uniquement pour les classes découvertes.

10/ Sorties scolaires et manifestations 1^{er} trimestre :

- Avant les vacances de la Toussaint, tous les CM2 ont passé l'ASSR (Attestation Scolaire de Sécurité Routière).

- Le marché de Noël sera organisé le vendredi 13 décembre 2019 à 16h45 de la PS au CM2

11/ Coopérative scolaire- Crédits

M. ADAM présente les comptes.

Au 8 novembre 2019, la coopérative générale de l'école présente un solde créditeur de 21 268.51 euros

M. ADAM rappelle que les parents d'élèves ont le droit de consulter les comptes de l'école, qui leur seront remis en toute transparence.

Le bilan comptable est distribué aux parents d'élèves pour vérification.

Des séries de livres ont été achetés pour les CM2 et des dictionnaires pour les CE2.

13/ Travaux:

Des travaux ont eu lieu dans l'école pendant les vacances scolaires et M. ADAM remercie la municipalité et son personnel pour l'ensemble des réalisations :

- Réfection totale des toilettes en maternelle (sol-murs-équipement) avec WC Handicapés.
- Nouveau mobilier (tables , chaises, mobilier) pour la PS1 de Madame BARBERI.
- Classe de Madame GUYOTON (MS 6) entièrement repeinte .
- Salle de motricité entièrement repeinte.
- Pose des 19 TNI dans les classes
- Nouvelle cantine en construction pas encore fonctionnelle (ouverture fin décembre 2019).

M.PINTURIER annonce que des nouveaux photocopieurs plus rapides et performants devraient remplacer les plus anciens au cours du premier semestre 2020.

Question Parents : « L'éclairage sur le parking ne fonctionne pas le soir et le matin, serait-il possible d'y remédier ?

M.PINTURIER prend note et transmettra au service concerné.

M. ADAM remercie tous les participants pour la bonne tenue de ce conseil et clôture la séance à 20h45.